

Boucle des Gabariers à Cabara



Visorando



Randonnée n°887088

Une randonnée proposée par Office de Tourisme Castillon-Pujols

La boucle locale de Cabara permet d'admirer de beaux points de vue notamment sur les méandres de la Dordogne.

Le Port de Cabara avec ses vieux entrepôts rappelle que le village était tourné vers le commerce fluvial au XIXe siècle. Son port était très actif. Témoins de ces temps fleurissants, les maisons et les commerces des nombreux artisans et pêcheurs, se dressent encore sur la rive du fleuve.

Durée :	1h 25	Difficulté :	Facile
Distance :	4,37 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	66 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	62 m		
Point haut :	62 m	Commune :	Cabara (33420)
Point bas :	5 m		



Description

Le départ de la boucle se fait du Port de Cabara (petit parking).

(D/A) Dos à la Dordogne, prendre à droite direction Branne. Tourner à gauche dans la première rue, Rue de la Mairie, puis à droite dans la Rue Despaigne.

(1) Au bout de la rue, prendre à gauche et tout de suite à droite dans la Rue Picoterie. Prendre à droite (balise) et rejoindre la route qui mène vers Branne. Tourner à gauche et rester sur la route qui vire à gauche et continuer direction Sud.

(2) Environ 100m avant le panneau Stop, au moment où la route fait un angle presque droit, prendre en face le chemin herbeux qui entre dans le bois. Traverser la D18 et prendre la petite route goudronnée au niveau du panneau Stop.

(3) Tourner à gauche en arrivant sur le plateau, puis à droite à la première route. Traverser le hameau Limouzin et prendre à gauche après le cimetière.

(4) À la patte d'oie, tourner à droite et passer le panneau "Cabara". Au Stop, traverser la départementale pour prendre la route en face. Descendre dans le village avec un très beau point de vue sur les méandres de la Dordogne.

(5) Dans le second virage, prendre tout droit un chemin herbeux qui descend et entrer dans le bois. Passer le petit portail en bois et arriver dans le village. Suivre tout droit la petite rue et descendre à gauche jusqu'au port **(D/A)**.

Points de passages

**D/A Port de Cabara - Dordogne (rivière)-
Affluent de la Garonne**

N 44.827235° / O 0.158092° - alt. 5 m - km 0

- 1 À gauche et tout de suite à droite**
N 44.827634° / O 0.160764° - alt. 9 m - km 0.26
- 2 Chemin en face partant de la route**
N 44.828905° / O 0.16719° - alt. 14 m - km 1.11
- 3 Stop**
N 44.819168° / O 0.168228° - alt. 62 m - km 2.31
- 4 Patte d'oie**
N 44.822342° / O 0.161882° - alt. 52 m - km 3.57
- 5 Petit chemin pentu**
N 44.824674° / O 0.158621° - alt. 32 m - km 4.01

D/A Port de Cabara

N 44.827236° / O 0.158102° - alt. 5 m - km 4.37

Informations pratiques

Bureau d'information Touristique de Branne
Route de Cabara
33420 Branne
Tel : +33 (0)5 57 74 90 24
Mail: contact@tourisme-castillonpujols.fr
<https://www.tourisme-castillonpujols.fr/>

Le Bureau d'Information Touristique de Branne est ouvert :

Juin à Septembre : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h, le samedi de 9h30 à 12h30.

Octobre à Mai : du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30.

A proximité

Vous pouvez admirer l'Église Notre-Dame de Cabara qui fut construite en 1880 à la place de l'église romane. Cette reconstruction se fait sous l'impulsion du Cardinal Donnet, à qui l'on doit beaucoup de clochers néo-gothiques.

Dans le cimetière, une croix du XVI^e siècle. Sur une base composée de quatre degrés s'élève une colonne divisée en deux parties par une bague. Au-dessus, le fût est cannelé. Sur la croix sont figurés à l'Ouest un crucifix, à l'Est la Vierge. Deux autres anges, placés sur les bras de la croix, encadrent la Vierge. D'une main ils tiennent son voile, et de l'autre, lui déposent une couronne sur la tête.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-des-gabariers-a-cabara/>

En savoir plus : Office de Tourisme Castillon-Pujols - Office de Tourisme Castillon-Pujols 1 Allée de la République - BP 116 33350 CASTILLON LA BATAILLE

Email : contact@tourisme-castillonpujols.fr - Site internet : <http://www.tourisme-castillonpujols.fr>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2024 IGN

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.